

OPERATION : Conception d'évolution du paysage de Courtételle

PAYS : Suisse

MAITRE D'OUVRAGE : Commune de Courtételle

LIEU : Courtételle (JU)

Problématique

Dans le cadre de la révision de son plan d'aménagement local (PAL), la commune de Courtételle a décidé d'établir une conception d'évolution du paysage (CEP) conformément aux exigences cantonales en la matière. Une commission spéciale, composée d'habitants du village, a été créée afin de développer des lignes directrices et d'aboutir, dans un contexte participatif, à une vision de l'évolution souhaitée du paysage communal.

Une phase d'analyse et une phase de conception ont permis d'établir un état des lieux et de définir des objectifs pour conserver et améliorer les qualités écologiques et paysagères de la commune.

Description de l'étude

Les phases suivantes ont été nécessaires à l'élaboration de la CEP :

1. séance de démarrage afin d'expliquer les buts visés par l'étude;
2. collecte de données et investigations de terrain afin de définir l'état actuel des éléments naturels et paysagers (cours d'eau, biotopes humides, terrains secs, bosquets, haies, arbres isolés, vergers, etc.);
3. élaboration d'un plan de l'état des lieux;
4. séance de travail avec la commission CEP pour définir les attentes et les besoins;
5. définition des objectifs de développement du paysage et détermination des conflits potentiels;
6. élaboration d'un plan de synthèse des objectifs et d'un rapport explicatif;
7. validation de la CEP par les autorités communales et cantonales;
8. révision des périmètres particuliers du plan des zones et des articles du règlement communal sur les constructions (RCC) en fonction des objectifs de la CEP.

Exécution de l'étude

2012-2013



Figure 1



Figure 2

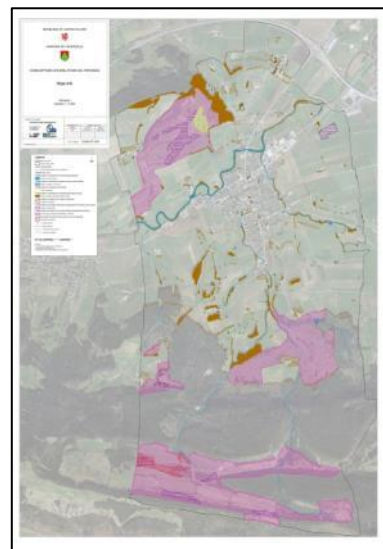


Figure 3

Figure 1. Vue depuis le sud du village. (2009.04028)

Figure 2. Réseau bocager du bois de Chaux. (2009.03958)

Figure 3. Plan de synthèse des objectifs de la CEP.